



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Information

Direction générale de l'alimentation Sous-direction du pilotage des ressources et des services Bureau de la qualité, de la performance et du pilotage des services 251 rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 0149554955	Instruction technique DGAL/SDPRS/2026-481 08/08/2026
---	---

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : Bilan 2025 de l'activité d'audit interne de l'organisme DGAL

Destinataires d'exécution
DRAAF SRAL/SALIM DDT(M) DAAF DD(ETS)PP DGAL PCF SVI

Résumé : Cette note établit le bilan quantitatif et qualitatif de l'activité d'audit interne de la direction générale de l'alimentation et ses services déconcentrés pour 2025.

Textes de référence :

Règlement européen (UE) 2017/625 relatif aux contrôles et autres activités officielles réalisées pour garantir l'application de la législation en matières d'aliments et aliments pour animaux, et des normes sur la santé et le bien-être des animaux, santé végétale et produits phytosanitaires ;

- IT DGAL/SDPRAT/2016-941 du 07/12/2016 - Manuel qualité national de l'organisme DGAL

- IT DGAL/SDPRAT/2021-745 du 07/10/2021 - Procédure nationale "Réalisation des audits et

qualification des auditeurs" (PN Audit)

L'audit interne est un outil d'accompagnement des structures qui leur permet d'améliorer leur fonctionnement au bénéfice de tous grâce aux constats relevés par les auditeurs et à la mise en œuvre de plans d'action par les structures auditées. Il s'agit d'une obligation européenne s'imposant aux services de contrôles, réaffirmée à l'occasion de l'entrée en application du règlement européen (UE) 2017/625 le 14 décembre 2019. Ce cadre est décliné dans la procédure nationale « Réalisation des audits et qualification des auditeurs » ([PN Audit](#)) pour l'organisme DGAL. Afin de valoriser le fruit de ces audits, le Bureau de la qualité, du pilotage et de la performance des services (SDPRS/BQPPS) publie chaque année un bilan national de l'activité d'audit.

L'année 2025 constitue l'avant-dernière année du cycle d'audit 2022-2026. Au cours de cette année, 134 audits internes ont été réalisés, couvrant 139 thématiques. À l'issue de l'année 2025, les audits réalisés depuis le début du cycle représentent 67 % de la programmation prévue pour la période 2022-2026.

La création du réseau des cinq référents nationaux des audits internes (RNAI) a permis de renforcer l'animation du dispositif et d'accompagner sa mise en œuvre. Toutefois, les difficultés de mobilisation d'un nombre suffisant d'auditeurs qualifiés, auxquelles s'ajoutent les reports récurrents d'audits à la demande des structures auditées, continuent de limiter l'exécution de la programmation.

La dernière année du cycle, 2022-2026, permettra d'évaluer l'adéquation entre les moyens mobilisés et les objectifs assignés au dispositif d'audit interne. Les enseignements tirés de cette analyse contribueront à la préparation du prochain cycle d'audit (2027-2031), notamment en ce qui concerne les modalités de programmation des audits.

Vous trouverez en annexe de la présente note le bilan 2025 du dispositif d'audit interne de l'organisme DGAL.

La Directrice Générale Adjointe de l'Alimentation

Marie-Christine Le Gal

Bureau de la qualité, de la
performance et du pilotage
des services
(SDPRS/BQPPS)
Date : 29/07/2026

Bilan 2025 de l'activité d'audit interne de l'organisme DGAL

L'activité d'audit interne s'inscrit dans un cadre européen (article 6 du R(UE) 2017/625) qui prévoit la réalisation d'audits internes. Elle est régie par la procédure nationale « Réalisation des audits et qualification des auditeurs » ([PN Audit](#)) pour l'organisme DGAL.

L'audit interne constitue un outil d'accompagnement des structures qui permet d'améliorer leur fonctionnement grâce aux constats relevés par les auditeurs et à la mise en œuvre de plans d'action. Le suivi des plans d'action est réalisé par le Responsable Qualité Local (RQL) des structures auditées sous la responsabilité de sa direction.

L'année 2025 est la quatrième année du cycle d'audit 2022-2026. Elle marque l'avant-dernière année du cycle d'audit.

1. Bilan chiffré de l'activité d'audit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

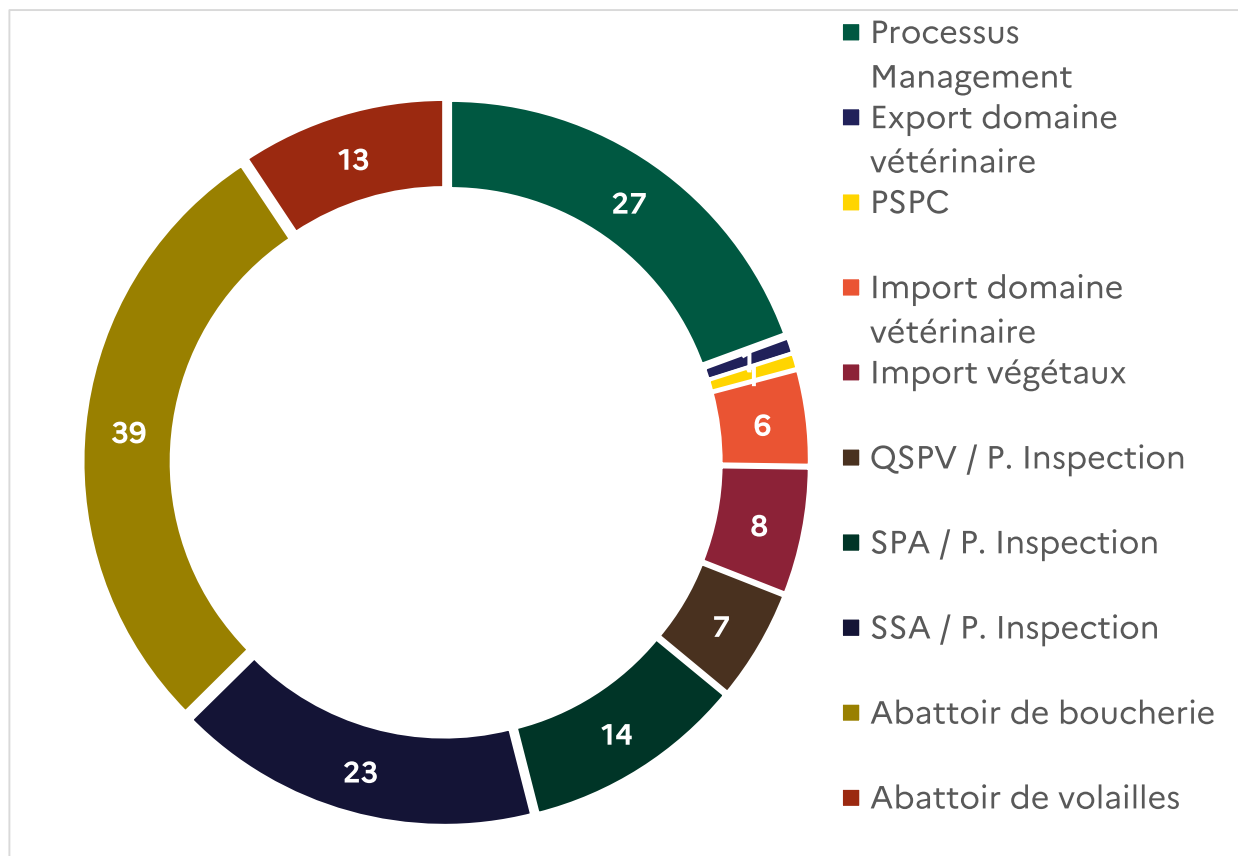
L'année 2025 a permis la réalisation de 134 audits internes de l'organisme DGAL. Plusieurs thèmes pouvant être audités au cours d'un même audit, 139 thèmes ont été audités en 2025 contre 128 en 2024. La fin de l'année 2025 a également été marquée par le départ de deux membres du réseau des référents nationaux des audits internes (RNAI). Leur remplacement a été réalisé en 2026.

Le tableau de suivi des audits, accessible à tous sur l'intranet du management par la qualité, permet de consulter le détail des programmations par thème et par structure. Des synthèses de la réalisation des audits sur le début du cycle 2022-2026 sont présentées par type de structure en annexe 1 et par thème en annexe 2.

1.1 Les structures auditées

	2025
	122
Nombre de sites audités sur la mise en œuvre des processus et des domaines techniques prévus dans la PN Audit (dont les audits SIVEP)	Répartition : 7 SRAL 4 SALIM 52 DD(ets)PP 38 SVI abattoirs de boucherie 14 SVI abattoirs de volailles 7 postes de contrôle frontaliers

1.2 Les thématiques auditées – présentation synthétique



139 Thèmes audités en 2025

1.3 Les thématiques auditées – présentation détaillée

	2025
Processus management	27
Processus <i>Management</i>	27
Domaines transversaux	16
Import domaine vétérinaire	6
PSPC	1
Import végétaux	8
Export domaine vétérinaire	1
Qualité, santé et protection des végétaux (QSPV) / Processus inspection	7
Contrôles phytosanitaires	4
PV4 - Intrants	2
PV8 – Surveillance des organismes réglementés et émergents	1
Santé et protection animales / Processus inspection	14
SPA2 – Pharmacie vétérinaire	1
SPA3 – Protection animale des animaux de rente - Elevage	2
SPA3 – Protection animale des animaux de rente-Transport	3
SPA4 – Protection animale des animaux de compagnie et loisir	2
SPA6 – Action sanitaire en élevage : • Option volailles et œufs	4
SPA7 – Elimination et valorisation des sous-produits animaux	2
Sécurité sanitaire des aliments hors abattoirs / Processus inspection	23
Produits carnés	6
Produits laitiers	3
Commerces de détail : • Option remise directe • Option restauration collective • Options remise directe et restauration collective	4 7 1
Produits de la pêche	2
Abattoirs	52
Abattoirs de boucherie	39
Abattoirs de volailles	13
Nombre de thèmes	139

NB : Les audits du processus Inspection sont couplés aux audits techniques.

2. Etat d'avancement du cycle d'audits 2022-2026

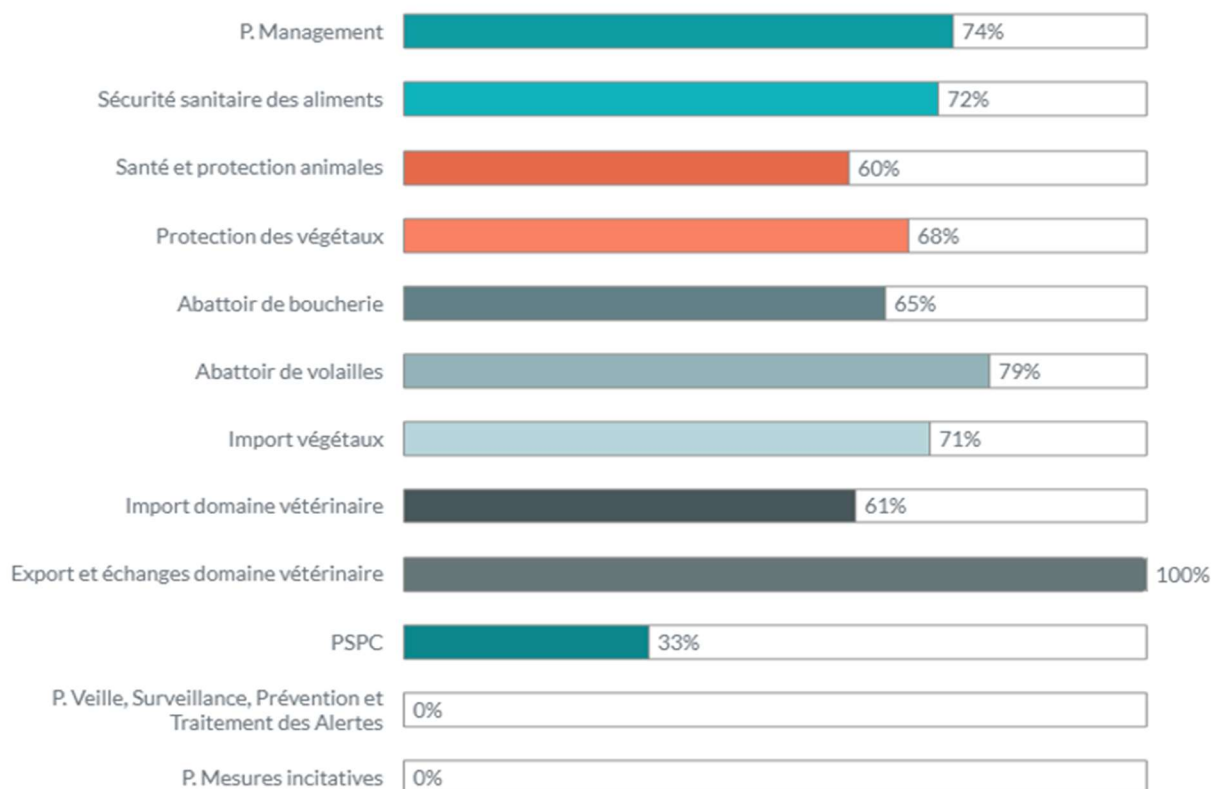
L'activité d'audit interne s'inscrit dans un cadre européen (article 6 du R(UE) 2017/625) qui prévoit la réalisation d'audits internes. La PN Audit applicable au cycle 2022-2026 prescrit, pour chaque structure la réalisation des audits suivants au cours du cycle :

- un audit technique associé au processus Inspection « Protection des végétaux » en DRAAF et en DAAF ;
- deux audits techniques associés au processus Inspection : « Sécurité sanitaire des aliments » et « Santé et protection animales » en DDecPP et en DAAF ;
- un audit du processus *Management en DRAAF, DAAF et DDETSPP* ;
- un audit technique des services vétérinaires d'inspection de chacun des abattoirs où une inspection permanente est pratiquée (abattoirs de boucherie ; abattoirs de volailles de plus de 10 000 tonnes par an) ;
- un audit des postes de contrôle frontalier, dont la fréquence est déterminée par instruction technique (DGAL/SDEIGIR/2023-135).

En complément, les structures peuvent bénéficier d'un audit dans les domaines d'actions transversales (PSPC, PISU, certification à l'exportation, etc.) ou relevant d'autres processus (Systèmes d'information, Finances, etc.).

La fiche pratique « domaine à auditer » décrit les thématiques pouvant être auditées au cours du cycle 2022-2026, avec le niveau de priorité établi par la DGAL.

Niveau de réalisation des audits internes sur le cycle 2022-2026 (au 20/05/2026)



Le diagramme ci-dessus présente l'état d'avancement de la programmation nationale des audits internes du cycle 2022-2026, par thématique, à l'issue de l'année 2025.

Audits obligatoires (imposés par la DGAL) :

Les audits relatifs aux abattoirs de volailles (79 %), au processus Management (74 %), au processus Inspection dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments (72 %) et à l'Import végétaux (71 %) présentent un niveau d'avancement supérieur au taux global de réalisation.

Les audits relatifs aux abattoirs de boucherie (65 %), à l'Import – domaine vétérinaire (61 %) et au processus Inspection dans le domaine de la santé et de la protection animales (60 %) présentent un niveau de réalisation inférieur au taux global.

Audits optionnels (sur demande de la structure) :

À cette date, le taux global de réalisation de la programmation s'établit à 67 %. La programmation des audits portant sur le thème « Export et échanges – domaine vétérinaire » est achevée (100 %).

Par ailleurs, la programmation des audits relatifs aux plans de surveillance et de contrôle (PSPC) a été engagée en 2025 et atteint un taux de réalisation de 33 %. Enfin, aucun audit n'a été réalisé, à l'issue de l'année 2025, sur les processus « Veille, surveillance, prévention et traitement des alertes » et « Mesures incitatives », dont la programmation prévoit deux audits sur l'ensemble du cycle 2022-2026. Ces thématiques ont également un caractère optionnel et leur réalisation n'est pas prioritaire par rapport aux audits obligatoires.

Les résultats observés à l'issue de l'année 2025 montrent une progression de la mise en œuvre de la programmation, avec des niveaux d'avancement variables selon les thématiques d'audit.

3. Le réseau des auditeurs et des sachants techniques

Le réseau des auditeurs de la DGAL est composé :

- de cinq référents nationaux audits internes (RNAI) ;
- des chargés régionaux d'animation qualité (CRAQ) et des responsables qualités locaux (RQL) qualifiés en tant qu'auditeurs seniors ;
- des agents de D(R)AAF, DDecPP ou d'administration centrale qualifiés en tant qu'auditeurs seniors, ou sachant techniques en appui des responsables d'équipes d'audit.

La mobilisation de ces trois viviers est nécessaire et complémentaire pour atteindre les objectifs de la programmation et réaliser des audits internes pertinents.

En 2025, un recensement du réseau des auditeurs internes a été réalisé, via le réseau d'animation qualité (RESAQ), afin de fiabiliser les données relatives aux auditeurs qualifiés et aux auditeurs en cours de qualification.

À l'issue de ce recensement, le réseau des auditeurs internes compte 35 auditeurs qualifiés et 41 auditeurs juniors.

Les auditeurs suivent un parcours de formation comprenant une formation initiale à l'audit, complétée par une phase de tutorat leur permettant d'acquérir progressivement les compétences nécessaires à la conduite des audits.

Intitulé	Dates	Nombre de personnes formées*
Formation initiale à l'audit	08/09/2025 au 09/09/2025	5
Harmonisation des pratiques d'audit	Du 09/09/2025 au 10/09/2025	18
Formation audit BTSF e-learning	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	6

* Certains agents ont pu suivre plusieurs formations différentes en 2025

En 2025, 21 personnes différentes ont suivi une formation en lien avec l'audit.

En 2025, le réseau des sachants techniques comportait 50 agents. Il existe également un réseau de référents nationaux et personnes ressources qui sont considérés comme des sachants techniques de par leur rôle d'expert technique.

4. Audits externes de la DGAL

4.1 Audits externes de la DGAL : DG Santé

Rattachée à la Commission européenne, la direction générale de la Santé et de la Sécurité alimentaire (DG SANTE) a réalisé cinq audits en France concernant la DGAL et ses services, en 2025.

Les audits et le contrôle réalisés portaient sur les domaines suivants :

- Denrées alimentaires d'origine animale – produits à base de viande et préparations à base de viande
- 3 en influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)
- Bien-être des animaux – transport par navires de transport de bétail

Les autorités compétentes françaises doivent établir et mettre en œuvre des plans d'action pour répondre aux recommandations formulées. Les rapports finaux de ces audits ainsi que les plans d'action sont ensuite rendus publics sur le site de la Direction F de la DG SANTE.

Par ailleurs, aucun audit de suivi général n'a été réalisé en 2025. Le dernier audit de suivi général a été conduit en 2024 et son rapport final a été transmis par la Commission européenne en janvier 2026.

Depuis juillet 2025, la Commission européenne a annoncé la dissolution de l'unité en charge des audits de suivi généraux. Le suivi des recommandations est désormais assuré par les unités sectorielles de la Direction F.

4.2 Audits externes de la DGAL : autres audits

En 2025, 21 autres audits externes peuvent être recensés concernant la DGAL et ses services :

- 17 audits ont été réalisés par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) ;
- 4 audits ont été réalisés par la Cour des Comptes.

Annexe 1 : Détail des structures auditées sur le cycle 2022-2026

Le tableau ci-après présente le nombre de sites audités au cours des quatre premières années du cycle d'audit. Plusieurs thèmes peuvent être audités au cours d'un même audit.

	Bilan 2022	Bilan 2023	Bilan 2024	Bilan 2025	Bilan 2026
Nombre de sites audités sur la mise en œuvre des processus et les domaines techniques, dont audits SIVEP	95 Répartition : 4 SRAL 2 SALIM 33 DD(ets)PP 44 abattoirs de boucherie 7 abattoirs de volailles 5 postes frontaliers 0 DGAL	111 Répartition : 4 SRAL 4 SALIM 50 DD(ets)PP 41 abattoirs de boucherie 7 abattoirs de volailles 5 postes frontaliers 0 DGAL	110 Répartition : 7 SRAL 3 SALIM 45 DD(ets)PP 34 abattoirs de boucherie 11 abattoirs de volailles 10 postes frontaliers 0 DGAL	122 Répartition : 7 SRAL 4 SALIM 52 DD(ets)PP 38 abattoirs de boucherie 14 abattoirs de volailles 7 postes frontaliers 0 DGAL	

Annexe 2 : Détail des thèmes audités au cours du cycle 2022-2026

Le tableau ci-après présente les thèmes audités au cours des quatre premières années du cycle 2022-2026. Plusieurs thèmes peuvent être audités au cours d'un même audit.

	2022	2023	2024	2025	2026	Sous-total
Processus	6	29	22	27		84
Processus <i>Management</i>	6	29	22	27		84
Processus Inspection : cf domaines techniques (association systématique)						
Processus <i>Réglementation</i>						
Processus <i>Veille, surveillance, prévention et traitement des alertes</i>						
Processus <i>Mesures incitatives</i>	/					
• Option PNA						
• Option Ecophyto						
Domaines transversaux	10	11	22	16		59
Alertes et urgences sanitaires	/					
• Option domaine SPA						
• Option domaine alimentaire						
Export et échanges domaine vétérinaire		1	1	1		3
Certification phytosanitaire						
Import domaine vétérinaire	3	5	11	6		25
Import végétaux	7	5	10	8		30
PSPC	/					
• Option tout domaine				1		1
• Option domaine vétérinaire						
• Option domaine phytosanitaire						
Qualité, santé et protection des végétaux	2	2	4	7		15
PV1 - Passeport phytosanitaire	2					2
PV4 – Intrants				2		2
PV5 – OGM						
PV8 – Surveillance des organismes réglementés et émergents			3	1		4
Contrôles phytosanitaires		2	1	4		7
Santé et protection animales	16	22	12	14		64
SPA1 – Alimentation animale						
SPA2 – Pharmacie vétérinaire						
• Toutes options	1	1		1		3
• Option pharmacie en élevage						
• Option pharmacie ayants-droits						
SPA3 – Protection animale des animaux de rente - Transport	1			3		4
SPA3 – Protection animale des animaux de rente - Elevage	6	6	5	2		19
SPA4 – Protection animale des animaux de compagnie et loisir	1	4	2	2		9

	2022	2023	2024	2025	2026	Sous-total
SPA5 – Protection animale en expérimentation animale	1		1			2
SPA6 – Action sanitaire en élevage	/					
• Option volailles et œufs	5	8	1	4		18
• Option porcs			2			2
• Option pisciculture						
SPA7 – Elimination et valorisation des sous-produits animaux	1		1	2		4
SPA9 – Identification animale		3				3
SPA11 – Reproduction						
Sécurité sanitaire des aliments hors abattoirs	16	13	23	23		75
Ateliers de découpe						
Produits carnés	6	4	6	6		22
Produits laitiers	2	1	6	3		12
Entreposage			1			1
Commerces de détail :						
• Option remise directe et restauration collective	8	7	1	1		17
• Option remise directe seule			2	4		6
• Option restauration collective seule			5	7		12
Produits de la pêche (eau de mer et eau douce)			1	2		3
Coquillages			1			1
Escargots grenouilles						
Pour information : Centre d'emballage d'œufs (hors PN Audit)		1				1
Abattoirs de boucherie et de volailles	51	48	45	52		196
Abattoirs de boucherie	44	41	35	39		159
Abattoirs de volailles	7	7	10	13		37
Nombre de thèmes	101	125	128	139		493